



CHEVRY-COSSIGNY

MAGAZINE MUNICIPAL



13 juin

Pique-nique géant



21 juin

Fête de la musique



26-27 juin

Festival de l'été



13 juillet

Feu d'artifice



La politique budgétaire

N° 14 - JUIN - JUILLET - AOÛT - 2009

GARAGE DE LA POSTE

AGENT

MÉCANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
Vente - Achat
Véhicules toutes marques

Prêt de véhicule pendant l'immobilisation



Agréé assurances



PEUGEOT

☎ 01 64 05 20 09

1A - 1B Rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny

FABRICANT INSTALLATEUR DEPUIS 1975

Prix direct d'usine aux particuliers



La Centrale du Store

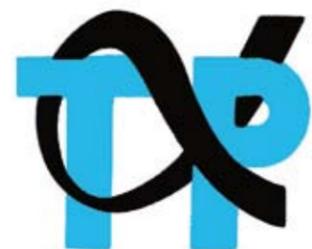
- Volets roulants
- Motorisation SOMFY
- Fenêtres PVC - Alu - Bois
Adaptables à vos mesures
- Jalousies en PVC
- Stores bannes - Italienne
- Rentoilages

PRIX TRES COMPETITIFS CONSULTEZ-NOUS!
Facilités de paiement - Etude et devis gratuits

1, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny

Tél. : 01 64 05 08 16

www.centraledustore.fr



ALPHA T.P.

TRAVAUX PUBLICS

Z.I. La Haie Passart
1, rue Léonard de Vinci
BP 106

77170 BRIE COMTE ROBERT

Tél.: 01 64 05 29 66

Fax : 01 64 05 82 01

RCS MELUN B 327 880 779

VERGERS DE COSSIGNY



Production
de fruits et légumes biologiques
Magasin d'alimentation biologique :
Epicerie, pain, produits laitiers...

Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

ÉPONA
Viens faire du cheval
ou du poney à la ferme
de Cossigny!

ÉCOLE
D'ÉQUITATION
01 60 62 21 26

ÉPONA ORGANISE

- des stages durant les vacances scolaires
- des cours "SECTION BABYS" dès 3 ans
- des cours adultes (sur des petits chevaux)
- des examens avec "Diplômes Fédéraux"
- des demi-journées d'animations à thème
- des compétitions (coupes, médailles, cadeaux)

FERME de COSSIGNY
77173 Chevry-Cossigny

ÉTABLISSEMENT
AFFILIÉ FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'ÉQUITATION
MONITEUR DIPLÔMÉ D'ÉTAT

SOMMAIRE

L'édito..... p. 5

Après le débat d'orientation budgétaire, nous avons voté le budget 2009.



L'agenda p. 6-7

Tout l'été les associations, les écoles et la commune proposent de nombreuses manifestations. Elles sont ouvertes à tous alors profitez-en !

Environnement & cadre de vie.... p. 8-9

La réunion de quartier du 28 mars

Prochaine réunion le 6 juin

La circulation, être responsable



Les travaux p. 10-11

La 1^{ère} étape des travaux de l'église s'achève

Le projet du columbarium voit le jour

Embellissement et aménagement cet été.

Les associationsp. 12-13

Fêtes, matchs, galas, concours...

vos associations vous donnent rendez-vous.



Les festivités de l'été.... p. 14-15

Vous êtes invités au grand rendez-vous annuel de la commune. Cette année, nous vous proposons une ambiance espagnole !!!



CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 14 - JUIN - JUILLET - AOÛT 2009

Edition : Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - e-mail : mairie@chevry-cossigny.com

Directeur de la publication : Pierre Bazier

Comité de rédaction : F. Ghirardello, F. Lambert, F. Narce, A-S. Verbrugge, J. Wofsy

Conception/réalisation : Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres
Tél. : 01 69 49 88 10 - www.orange-sanguine.com

Impression : Desbouis Grésil - Z.I. du Bac d'Ablon - 10-12, rue Mercure - 91230 Montgeron
Tél. : 01 69 83 44 66

Crédit photos : Mairie de Chevry-Cossigny - Orange Sanguine - Phovoir - Fotolia

Tirage : 1 600 exemplaires



Dossier p. 16-19

La politique budgétaire comprend le fonctionnement et l'investissement.

Enfance & scolaire p. 20-21

Retrouvez le programme des kermesses, des spectacles et des activités de l'île aux loisirs.



La jeunesse p. 22-23

Bienvenue à la nouvelle équipe du CMJ.
Portes ouvertes du nouvel espace jeunes samedi 13 juin de 14h à 17h.



Retour en images p. 24-25

Vie économique & emploi..... p. 26-27

Catégories, documents, procédures...
mieux comprendre le fonctionnement des marchés publics.



La vie communale..... p. 28

Au programme : élections européennes le 7 juin, sorties CCAS le 10 juin et animation d'été avec la CAF.



La vie intercommunale.. p. 29

Les grands travaux sur nos 3 communes



Informations pratiques p. 30





K a l f a

Mécanique de Précision

**2 RUE DE BEAUVARGER
77173 CHEVRY-COSSIGNY
TÉL. : 01 64 05 20 83 - FAX : 01 64 05 30 43**

M@DI'ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP

7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : madielec@wanadoo.fr



BIENVENUE

Ange'll

Votre nouvelle boutique vous accueille et vous propose de grandes marques jeunes et fashion.
Du mardi au samedi : 10h-13h / 15h-19h

**16 rue Charles Pathé
77173 CHEVRY-COSSIGNY
Tél. : 01 60 29 07 38**

PARM



Particuliers - Commerces - Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrerie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY
Tel : 01.64.05.65.90 - Fax : 01.64.05.56.79
Email : parm4@wanadoo.fr



énergies renouvelables

- POMPE A CHALEUR
- GÉOTHERMIE
- AÉROTHERMIE
- CLIMATISATION
- ENERGIE SOLAIRE
- ÉOLIENNES

01 60 62 41 40

Rue de l'industrie - 77170 Brie Comte Robert
e-mail : geoclimat@climatisation.com.fr
www.climatisation.com.fr

Vous avez un projet de construction ?

Vous possédez une habitation avec un chauffage existant peu économique ?

Nous avons une solution pour chaque cas de figure.

Climaticiens de métier, nous maîtrisons toutes les technologies nouvelles dérivées de la climatisation

Pérennisez vos installations pour une économie durable

L'ÉDITO



*Agir aujourd'hui
pour demain*

L élaboration du budget est un acte éminemment stratégique et capital pour la commune. Il détermine la politique mise en œuvre par la municipalité et permet de définir nos grandes orientations pour l'année en cours et au-delà.

C'est bien l'acte par lequel les termes " agir aujourd'hui pour demain " prennent tout leurs sens. C'est le moment où passé, présent et futur se conjuguent. C'est le moment de réfléchir et prendre des décisions qui soient viables et utiles pour demain.

Pour l'élaborer, nous partons sur des hypothèses de recettes et de dépenses. Ces variables peuvent changer : augmentation des taux d'intérêt, changement démographique, nouvelles mesures fiscales, évolution des subventions, etc. Malheureusement, nous ne maîtrisons pas l'ensemble des paramètres.

Il s'agit de trouver la bonne adéquation entre ressources et charges et d'assurer l'équilibre entre l'investissement et le fonctionnement. Notre programme a été élaboré en ce sens.

Le vote du budget intervient après une phase de débat d'orientation budgétaire qui s'est tenue en début d'année. Nous avons eu au sein du conseil municipal d'ardentes discussions, à la hauteur des enjeux. Chacun s'est exprimé et a défendu son point de vue.

Nous avons décidé de maintenir le cap en conciliant les investissements d'envergure sans nuire à notre capacité de répondre aux besoins de fonctionnement. Ainsi, en 2009, nous avons mis l'accent sur la voirie et les structures associatives. Notre dossier, consacré à ce sujet, vous apportera de plus amples informations.

Nous allons à présent suivre l'exécution de ce budget. Certaines dépenses ont déjà été réalisées, d'autres sont à venir, de même pour les recettes, certaines sont déjà perçues et d'autres sont prévues. Le principe d'équilibre étant obligatoire, la variation de ces éléments pourrait nous conduire à corriger nos plans. Pour le moment et malgré le contexte, nous tenons nos délais et nous parvenons à réaliser notre programme.

Au-delà des projets d'avenir, il est important de veiller à la qualité de vie locale au quotidien. A cet égard, nos animations d'été devraient y contribuer. Je vous invite à nous y retrouver.

*Bon courage à tous nos jeunes
pour leurs examens.*
**Notre Maire
Pierre Bazier**

>>> Les Maires adjoints <<<



Françoise NARCE
1^{er} Maire-adjoint
Chargée de l'enfance, de l'éducation, du logement et des affaires sociales



Alain WOFSY
4^e Maire-adjoint
Chargé de la vie économique, de l'environnement et de l'urbanisme



Cécile GAUTIER
2^e Maire-adjoint
Chargée des finances



Jack DEBRAY
5^e Maire-adjoint
Chargé des travaux, du transport et des eaux



Sylvie LECAPLAIN
3^e Maire-adjoint
Chargée de la jeunesse, de la vie associative et de la citoyenneté



Franck GHIRARDELLO
6^e Maire-adjoint
Chargé de la communication, des fêtes et cérémonies

L'AGENDA TRIMESTRIEL

*Les manifestations
sont ouvertes à tous*

> La période estivale

L'été est toujours une période très dense en activité où les animations communales se conjuguent avec celles des écoles et des associations. Nous tenons à ces fêtes qui caractérisent la vie et l'esprit de Chevry-Cossigny.

Vos rendez-vous...

de l'été



Samedi 6 juin
Réunion de quartier à 10h
Voir p 8



Samedi 6 juin
Gala de danse
Salle polyvalente
à 20h30 - Voir p13

Dimanche 7 juin
Elections européennes
Voir p 28

Vendredi 12 juin
Kermesse école élémentaire
Voir p21

Vendredi 12 juin
Cinéma en plein air
"Bienvenue chez les Ch'tis"
Dans le stade à 22h30

Samedi 13 juin
Pique-nique géant

Place du marché
A partir de 19h30
Voir p14

Samedi 13 juin
Portes ouvertes du nouvel espace
jeunes de 14h à 17h
Voir p23



Dimanche 14 juin
Fête du Club Epona
Tournoi de pétanque
Voir p12 et p13

Vendredi 19 juin
Spectacle du périscolaire
Salle polyvalente à 20h30
Voir p21

Samedi 20 juin
Gala de Gym
Salle polyvalente
à 19h
Voir p12

Dimanche 21 juin
Fête de la Musique
Organisée par l'ACACC
Place du Marché de 17h à 22h
Voir p15

**Vendredi 26 juin
au samedi 27 juin**
Festival Rock'Ambolesk
Parc rue Albert Dauvergne
Voir p15

Samedi 27 juin
Spectacle et kermesse
à l'école maternelle - Voir p 21

Jeudi 2 juillet
Conseil Municipal - 20h30

Du 6 au 11 juillet
Stage d'anglais Ados / Adultes
Brochures en mairie & bibliothèque
info : M LIVIE au 01.60.34.98.72
e-mail : liviefamily@mac.com

Lundi 13 juillet
Fête Nationale
22h15 Retraite aux flambeaux
23h Feu d'artifice
Buvette sur place

Mercredi 2 septembre
Rentrée scolaire

Dimanche 13 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS
Salle Polyvalente à partir de 9h

Jeudi 24 septembre
Conseil Municipal
Salle du Conseil - 20h30

A noter
**Salon des Beaux arts
d'octobre**
Vous pouvez dès à présent retirer un
bulletin d'inscription en Mairie pour
exposer.



Pour toute information, merci de contacter le service fêtes et cérémonies
Demandez Jonathan au 01 64 05 20 22

CADRE DE VIE

> Prochaine réunion

SAMEDI 6 JUIN 2009

- 10h Angle de la rue Charles Pathé et de la rue de la Beauderie
- 10h30 Rue Beauséjour devant les immeubles locatifs
- 11h Rue Jean François Millet sur la place de la salle Polyvalente
- 11h30 Place Patrice Conti

**EN CAS D'INTEMPÉRIES, LA RÉUNION SE TIENDRA EN MAIRIE
SALLE DU CONSEIL - DE 10H À 12H**



> Retour sur la réunion du 28 mars



ANGLE DES RUES LOUIS DE FUNÈS ET MARCEL CARNÉ

Nous constatons dans l'ensemble du quartier les multiples dégradations de voirie engendrées par la forte croissance des arbres. Chez certains riverains, des creux se sont formés et lorsqu'il pleut, des flaques d'eau se forment et stagnent. L'eau finit parfois même par s'infiltrer dans les clôtures en provoquant des fissures et moisissures. De plus, les déformations de la chaussée nuisent à l'évacuation des eaux.

Une étude est actuellement en cours sur le quartier. Les arbres sont sondés. Les conclusions de cette enquête seront prochainement disponibles. Des arbres ont été abattus et certains seront remplacés.

Un riverain ne parvient pas à capter la TNT. L'antenne collective dont dépend le quartier serait-elle responsable ?

L'antenne collective qui alimente le quartier ne dispose pas des équipements nécessaires pour diffuser les programmes de la TNT à l'ensemble des foyers qui y sont rattachés. Par ailleurs, cette antenne collective, n'est actuellement ni gérée ni entretenue. Il faudrait qu'une association de voisinage se crée afin de pouvoir mettre en place un contrat d'entretien. Chacun des foyers pourraient alors s'y rattacher moyennant une somme d'environ 40€ par an.

ANGLE DES RUES SIMONE SIGNORET ET JULES RAIMU

Un riverain nous informe des difficultés de stationnement et de circulation.



La municipalité réfléchit actuellement au plan de circulation, général à la commune. La question du stationnement est mise également à l'étude. Une réflexion globale sur ce secteur est en cours, afin de gérer au mieux la circulation et le stationnement sans oublier la vitesse excessive de certains usagers de la route. Nous rappellerons régulièrement les règles de circulation et les priorités en zone 30 dans nos publications.

Il semblerait que les bus n'utilisent pas l'itinéraire initialement prévu. En effets, ces derniers emprunteraient la rue Yves Montand pour rejoindre la rue Marcel Pagnol.

Nous avons contacté la société de transport afin de vérifier l'itinéraire des chauffeurs de la ligne 6. Il nous a été confirmé qu'ils empruntaient bien la rue Louis de Funès pour aller vers la rue Marcel Pagnol. Seul un problème d'accès exceptionnel pourrait justifier l'emprunt de la rue Yves Montand. Le transporteur nous a certifié qu'il allait s'en assurer.

> Circulation

A chaque réunion de quartier, les problèmes de circulation et de stationnement nous sont signalés. La commission urbanisme travaille sur le sujet mais une fois de plus, nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter le code de la route et être responsable quant à sa vitesse.

"Les terrasses de la Beauderie"



A Chevy-Cossigny

**Nouvelle résidence avec ascenseur
Du studio à l'appartement d'exception
Terrasses – boxes et parkings en sous-sol**

Prestations de qualité

Renseignements et Commercialisation

ORPI AGENCE LEBRETON

46 av. du Général de Gaulle

77330 OZOIR-LA-FERRIERE

01 60 02 60 87

estimmobilier@orpi.com

www.labeauderie.com



LES TRAVAUX

> Rue de la Beauderie

Nous suivons de très près la situation de cette rue et travaillons en étroite collaboration avec les riverains sur ce dossier. Dernièrement les élus et les services techniques ont validé l'emplacement des futures chicanes.



> Les réalisations

1 Nos infrastructures

Nous avons indiqué dans le magazine de mars la programmation d'importants travaux d'entretien et de rénovation pour les terrains des associations. L'ensemble de ces travaux a été réalisé ou est sur le point de l'être.

- ◆ Terrain de pétanque
- ◆ Terrain de foot
- ◆ Terrain de tennis

2 Travaux de voirie

Dans le cadre de l'entretien courant de nos voiries, nous avons effectué la réfection du caniveau central de la rue Françoise ROSAY.

3 Aménagements paysagés

Afin d'effectuer les aménagements paysagés de la salle multisports, nous avons fait appel aux élèves du lycée agricole. Avec le soutien technique et logistique des services techniques, ils ont travaillé sur les abords du complexe sportif.

4 Nouvel espace jeunes

Les travaux des nouveaux locaux sont en cours de réalisation. Dès l'été ils s'installeront et seront accueillis dans de bonnes conditions.

Portes ouvertes le 13 juin dès 14h. Voir p23

5 Les espaces verts

Après le repos hivernal, le printemps est la saison du renouveau, c'est une période charnière pour les espaces verts : préparation du sol, semences, traitement préventif, remise en état, tonte, préparation de la floraison...



> L'église



Les travaux de l'église progressent dans les délais. A l'intérieur, nous avons effectué une réhabilitation complète du clocher, remplacé la cloche réparé le beffroi et travaillé sur l'accès en construisant un escalier bois. Concernant l'horloge, nous avons changé le cadran existant et ajouté 3 cadrans neufs avec un éclairage et refait le mécanisme.

Au niveau extérieur, nous avons : remplacé les abat-sons, rénové la toiture du clocher et effectué son ravalement, remplacé les descentes d'eau pluviale par des gargouilles en plomb, refait l'appareillage des pierres des contreforts du clocher. Par ailleurs, nous avons profité de ces travaux pour procéder à la mise en conformité incendie de la chaufferie.

Dans la continuité, nous allons procéder courant juin au ravalement de la sacristie et du pignon Est. Il est probable que pendant les 15 jours que dureront le ravalement du pignon, la circulation soit légèrement perturbée.



> Le columbarium



Depuis plusieurs années, les chevriards nous ont demandé la mise en place d'un columbarium sur la commune. Conformément à nos engagements, les travaux ont déjà commencé.

La première étape concernant le génie civil est faite : bordures, allées, emplacements...

La seconde étape, prévue en 2010, consistera à compléter cet aménagement et concevoir le jardin du souvenir.

Le columbarium est un édifice contenant des niches où sont conservées les urnes funéraires. Son usage remonte à l'antiquité romaine. Emprunté au latin, columbarium « colombar » qui, par analogie de forme avec les cavités où se nichent les pigeons dans un colombier, désignait également la niche où l'on plaçait les urnes funéraires.

> Travaux de l'été

Aménagement



Après avoir obtenu les accords nécessaires ainsi qu'une subvention de l'état, nous allons pouvoir rénover une partie des menuiseries de l'école maternelle. Cela concerne les portes, les fenêtres et les volets uniquement sur l'entrée principale pour un montant de 25 933 € TTC.

Embellissement



Dans le cadre de notre politique d'embellissement, nous remplacerons le grillage qui fait actuellement la séparation entre le rond point et la salle multisports par un aménagement qualitatif.

La clôture sera remplacée par des lisses en bois (type clôture cavalière). Plus harmonieux, ce dispositif empêchera également tout véhicule d'entrer.

LES ASSOCIATIONS

> 2 équipes en finale les 13 et 14 juin

Le FC CHEVRY est fier de voir 2 de ses équipes en finale. Samedi 13 juin à 18h à Combs la Ville nous rencontrerons l'équipe de COMBS juste avant le pique-nique histoire de se mettre en appétit et se chauffer pour la soirée. La seconde en Anciens le dimanche 14 juin à 9h à Combs la Ville contre LESIGNY (un vrai derby pour se remettre de la soirée de la veille). Ces mêmes équipes accéderont à la division supérieure la saison prochaine.

TOUS LES SUPPORTERS SONT LES BIENVENUS

Bravo à l'équipe poussins qui a participé le 16 mai à la finale Georges Boulogne pour la 4^e année consécutive.



> AMICALE BOULISTE

Deux concours officiels départementaux en doublette mixte et réservés aux licenciés se dérouleront à Chevry-Cossigny.

Dimanche 14 juin

Début du concours N°1 à 14 h 30

Participation : 6 € par équipe

Début du concours N°2 à 16 h 30

Participation : 4 € par équipe

Inscription sur place au plus tard 15 minutes avant chaque concours

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Dominique LECOINTE au 06 80 40 47 19.



> Gala de gym

Samedi 20 juin

Le gala annuel de l'AS Chevry Gym aura lieu en soirée.

Vos enfants pourront vous présenter ce qu'ils ont appris lors de notre gala annuel organisé autour d'un thème différent chaque année. Un moment convivial et attendu des enfants, où tous les parents, grands-parents et amis sont conviés.

Vous y découvrirez leurs prouesses au sol, aux barres asymétriques, à la poutre ainsi qu'au saut.

Venez nombreux les soutenir.

CETTE MANIFESTATION EST OUVERTE À TOUS.

> DANSE & GYM'FORM

L'année 2008/2009 a été en effet très riche en événements. Nos danseuses ont pu se mettre en scène à de nombreuses reprises et profiter pleinement de leur passion.



Samedi 31 janvier 2009 : Représentation à Marolles en Brie. Soirée Modern Jazz au cours de laquelle nos danseuses des 14/16 ans ont dansé sur la thématique du Cabaret avec deux danseurs de Disney.

Dimanche 15 mars 2009 : Concours Intercommunal à Servon. Chevry est monté sur le podium ! *Voir retour en images*

Samedi 9 mai 2009 : Représentation à Lesigny des 14/16 ans Hip Hop et des adultes en Hip Hop : belles performances de nos danseurs !

Dimanche 17 mai 2009 : Représentation à Combs la Ville des 14/16 ans et des adultes en Modern Jazz.

DERNIÈRE DATE À NE PAS OUBLIER

Notre grand "**GALA ANNUEL**" de fin d'année le **SAMEDI 6 JUIN AU GYMNASSE DE CHEVRY À PARTIR DE 20H30 !**



> Fête du club Epona

Tout au long de la saison EPONA propose des animations à thème, organise des stages et participe à des compétitions. Petits et grands, chacun est attaché à son compagnon et partage avec lui de grands moments d'émotion.

INSCRIPTIONS SAISON 2008/2009

Permanence au bureau du poney-club

Mardi 9 juin de 17h30 à 20h - Mercredi 10 juin de 10h à 18h
Vendredi 12 juin de 17h30 à 20h - Samedi 13 juin de 10h à 18h
Ou bien sur RDV !

Prévoir : 1 photo d'identité, 1 certificat médical pour la rentrée
1 chèque de 50 € (encaissé de suite) et le chèque de règlement (encaissé à la rentrée) - FORFAITS : AU TRIMESTRE OU A L'ANNEE

Pour les inscriptions à l'année, possibilité d'échelonner les règlements

Pas d'augmentation de prix pour cette année

ESSAI GRATUIT

Dimanche 21 juin à partir de 14h

EPONA propose un essai à poney gratuit !

STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX PERSONNES N'ÉTANT JAMAIS MONTÉES

— OUVERT À TOUS DES ÂGE DE 3 ANS —

EPONA — Ferme de Cossigny 77173 CHEVRYCOSSIGNY

Tél. : 01 60 62 21 26 - www.clubepona.com



PROGRAMME DES FESTIVITÉS

DIMANCHE 14 JUIN À PARTIR DE 14H

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Toute l'après midi : spectacles présentés par les élèves de l'école, jeux à poney, baptêmes.

En fin d'après midi : remise de la coupe, par Monsieur le Maire, au vainqueur du

CHALLENGEPONA

A la suite, apéro/concert avec le groupe : « LES BAS DE JEANNE »

Enfin, dans la foulée : LE BARBECUE ANNUEL EPONA.

Tout le monde est convié, chacun participe en apportant son petit panier de victuailles ... venez nombreux, en famille !

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

> La fête du village samedi 13 juin

Cette fête est le grand rendez-vous de l'année, où tous les chevriards se retrouvent autour d'un repas dans une ambiance familiale et festive.

Venez en famille, entre amis, entre voisins, et participez à la vie de notre commune.

Sur le thème de l'Espagne

A partir de 19h30

Pique-nique

Sur la place du marché, au Centre Ville, venez nombreux à cette grande fête entre amis, partager et échanger en toute convivialité.

Chacun est invité à apporter son Pique-Nique.

Pour les intéressés, le traiteur Legrip propose un repas, à retirer sur place, pour la somme de 12 euros.

Au menu : une authentique paella bien sûr...
(Entrée, plat, dessert et fromage)



A 21h

Initiation au flamenco

Le flamenco est un subtil mélange entre chant, danse et guitare.

D'influences multiples : andalouse, gitane, arabe...

Le flamenco est une danse expressive et théâtrale qui entre dans le registre des danses de séduction.

Le regard, la posture, les mains, le rythme, tout exprime la joie ou la souffrance, c'est une danse des plus envoûtantes...

A partir de 22h30

Danse

Pour finir la soirée, nous accueillerons un orchestre qui assurera une animation musicale. Vous pourrez danser, chanter ou tout simplement profiter de l'ambiance...
Programmation variée

RENSEIGNEMENTS ET
INFORMATIONS
MAIRIE DE CHEVRY-COSSIGNY
SERVICE FÊTES ET CÉRÉMONIES
Jonathan WOFYSY 01.64.05.20.22
communication@chevry-cossigny.com

> 21 juin - Fête de la musique

Dimanche 21 juin de 17 H à 22 H

Concert sur la Place du marché

Scène ouverte sur réservation :

Contactez Antoine au 06 60 52 94 89 avant le 13 juin

Buvette et restauration rapide sur place



> 26-27 juin - Festival Rock'Ambolesk

L'ASSOCIATION

"Folo The Mov" est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle s'est donnée pour objectif de créer des événements et d'organiser des manifestations culturelles et sportives...

Depuis 2003, elle participe ainsi à la mise en place d'un grand nombre d'événements : Téléthon, cinéma en plein-air, tournoi de foot...

Depuis deux ans maintenant, Folo The Mov s'est lancée dans l'organisation d'un festival de musique, d'abord sur une journée puis sur un week-end complet.

Folo The Mov est composée de cinq jeunes bénévoles, ayant entre 20 et 25 ans, dynamiques, motivés, et prêts à tout pour mettre en place des festivals à la hauteur de leurs espérances. L'expérience de chacun, dans son métier, dans ses études et dans ses passions permet à l'association de bénéficier d'une équipe complète de qualité. Ainsi chacun trouve sa place et sait mettre au service de Folo The Mov ses connaissances. Au fil du temps, grâce à son expérience l'association gagne en confiance et en renommée et se lance de nouveaux défis de plus en plus ambitieux...

FESTIVAL EDITION 2008

Les 21 et 22 juin 2008 la ville de Chevry Cossigny a été animée marquée par le festival de l'été ! Celui-ci, pour sa deuxième édition a rencontré un énorme succès. En effet plus de 2 500 visiteurs se sont déplacés pour y participer. Chacun a pu profiter d'un week-end ensoleillé pour se détendre autour des différentes animations proposées, et découvrir les rythmes enflammés des artistes de passage sur scène. (CHEMempa, NEW GEN, BLUE FLOWERS, LEGS ON FIRE, AUTHENTIK, TADEFOURAILLE, SWAN...)

Suite au succès de l'édition 2008 et dans la lignée de son ambition, Folo The Mov a décidé de renouveler l'événement en 2009.

ASSOCIATION FOLO THE MOV
29 rue Charles Pathé
77173 CHEVRY-COSSIGNY
Le Président
Jonathan WOFYSY : 06.09.07.01.61

FESTIVAL EDITION 2009

Au programme

De la musique

Un concert géant en plein air avec des artistes de tous les univers musicaux : Rock, Slam, Rap, Reggae, Funk...
Venez partager avec les artistes des moments inoubliables.

Le vendredi soir et le samedi après-midi à partir de 14h jusqu'à minuit.

Des animations

Tout au long des deux jours, différentes animations et ateliers sont prévus : cafétéria, structures gonflables géantes, maquillage pour enfants,...



Rendez-vous au Parc
rue Albert Dauvergne

ENTRÉE GRATUITE

> La politique budgétaire

Le budget est un acte de prévision qui met en adéquation les dépenses en matière de projets, de travaux ou encore de frais de fonctionnement face aux recettes en termes d'impôts, de subventions mais également d'emprunts.

La politique budgétaire et fiscale consiste à agir sur les dépenses et les recettes de la commune. Le budget 2009 s'élève à 7 674 738 € dont 3 265 334 € pour le fonctionnement et 4 409 404 € pour l'investissement.

Les investissements sont consacrés aux projets de long terme qu'il s'agisse de structures, d'urbanisme, de voirie ou d'aménagements. Toutefois, nous accordons une importance toute aussi importante à la vie quotidienne.

Le fonctionnement, c'est tout ce qui fait le quotidien de la commune et sa qualité de vie. Nos 45 agents travaillent chaque jour pour accueillir et servir les cheviards, pour entretenir et embellir Chevry-Cossigny, pour animer et divertir les habitants, pour aider les acteurs locaux, pour gérer et préparer l'avenir de notre commune.

Nous tenons à préserver notre environnement rural tout en dynamisant la commune. Nous œuvrons pour fournir tout le confort en matière d'accueil, de commerces de proximité, de transports en commun... Nous voulons soutenir les associations et d'une manière générale

accompagner toutes les actions qui feront de notre commune un lieu de vie convivial où chacun puisse s'épanouir.

C'est bien à cette tâche que s'affairent tous les jours les agents communaux comme vos élus. Toutefois, nous travaillons avec rigueur et responsabilité sur la maîtrise des coûts de fonctionnement, ce qui requiert la plus grande vigilance de notre personnel. Nous dirigeons nos dépenses au plus près des besoins en mettant les moyens nécessaires à la gestion de la commune. Ainsi, en 2008 nous avons économisé 387 871 € sur les dépenses de fonctionnement.

Comme nous l'avons toujours dit et parce que les conditions sont réunies, nous maintenons le cap de nos réalisations tout en veillant à l'équilibre financier. Aussi, lors de notre débat d'orientation budgétaire, nous avons décidé de faire face à certaines carences en matière de structure ce qui implique la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le soutien des programmes d'aménagements concertés afin de provoquer un élargissement des bases d'imposition.

> Comprendre le budget communal

Le vote du budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées, les recettes et dépenses de la collectivité pour une année. Il détermine les grandes orientations politiques générales de la commune. L'ensemble de l'élaboration du budget répond aux exigences de la comptabilité publique qui impose un cheminement rigoureux.



Les dépenses de la commune

Nos dépenses se répartissent entre le fonctionnement et l'investissement. Elles reflètent la politique municipale et ses priorités. Le fonctionnement couvrant davantage le quotidien et l'investissement le devenir de la commune, tout en sachant que des investissements aujourd'hui impliqueront des frais de fonctionnement demain. Les dépenses de fonctionnement comprennent les charges financières inhérentes à la dette, l'activité des services communaux avec les frais de personnel, les subventions aux associations et les contributions aux organismes de regroupement. Les opérations d'investissement concernent non seulement les équipements communaux mais également le remboursement du capital d'emprunts.

Les recettes de la commune

Les recettes conditionnent les dépenses et se répartissent également en sections de fonctionnement et d'investissement. Elles proviennent principalement des impôts locaux, des subventions et dotations de l'Etat et sont également agrémentées par la contribution des usagers à certains services municipaux, reflétant ainsi la participation directe des habitants au service rendu et de produits du domaine : loyers, occupation du domaine public, accueil périscolaire et restauration scolaire...

Les impôts locaux constituent une partie des ressources communales dans la mesure où seule une partie lui revient. En effet, celles-ci sont réparties entre les différentes collectivités territoriales : commune, intercommunalité, département, région, selon leurs compétences et leurs besoins. Les ressources fiscales des communes sont : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti, sur le non bâti et la taxe professionnelle.



Les subventions et dotations de l'Etat

La seule fiscalité locale ne suffirait pas à financer l'ensemble des coûts engendrés par les services et les investissements d'une ville. La communauté de communes, le département, la région, l'état et l'Union Européenne cofinancent les budgets des communes. L'Etat verse des dotations globales de fonctionnement, d'équipement et de décentralisation aux collectivités selon certains critères objectifs comme la démographie, ainsi que des subventions pour des projets bien précis et le remboursement de la TVA sur les investissements.

Le financement des projets

Les emprunts

Afin de pouvoir investir au-delà de sa capacité annuelle d'autofinancement, la commune (comme les ménages), peut avoir recours à l'emprunt.

L'autofinancement

L'épargne ou l'autofinancement correspond à des ressources de fonctionnement prélevées à titre obligatoire, provenant d'amortissements, de provisions ou de virements pour assurer le remboursement de la dette ou le financement des investissements.



Le contrôle budgétaire

Après son approbation, le budget subit un contrôle relatif à son exécution. D'une part, contrôle sur l'ordonnateur (le maire) par le comptable, le conseil municipal et la chambre régionale des comptes et d'autre part, contrôle sur le comptable par la chambre régionale des comptes.

LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

LE BUDGET COMMUNAL

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'ensemble des postes inscrits au budget 2009 a été réévalué par rapport à 2008. Avec la hausse du prix des énergies et des matières premières, toutes nos charges à caractère général augmentent. Nous notons également une progression des charges de personnel due en grande partie à l'évolution de la masse salariale avec le retour d'un congé parental et le recrutement d'un agent aux espaces verts. L'an dernier nous avions prévu un budget de fonctionnement de 2 825 300 € et le réalisé s'élève à 2 437 429 €. Ce qui témoigne de notre rigueur budgétaire et de notre volonté de ne dépenser que ce qui est nécessaire.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nos principales recettes proviennent des 4 taxes locales :

La taxe d'habitation due par toutes les personnes physiques ou morales qui ont, à quelque titre que ce soit, la disposition ou la jouissance à titre privatif des locaux imposables.

La taxe foncière sur les propriétés bâties due par tous les propriétaires ou usufruitiers.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties due par le propriétaire d'un terrain.

La taxe professionnelle due chaque année par les personnes physiques ou morales qui exercent en France, à titre habituel, une activité professionnelle non salariée.

LES TAUX D'IMPOSITION

	Depuis 1995	Taux 2009	Evolution	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	13.35 %	14.02 %	5,018 %	14.48 %
Taxe foncière bâtie	16.56 %	17.39 %	5,012 %	18.60 %
Taxe foncière non-bâtie	82.42 %	86.48 %	4,925 %	44.43 %
Taxe professionnelle	10.31 %	11.08 %	7,468 %	15.80 %

Les taux d'imposition de la commune n'avaient pas augmenté depuis près de 15 ans. Pour garantir l'équilibre budgétaire et maintenir une gestion saine des finances communales, nous avons voté une augmentation de ces taux afin, d'une part, de faire face à l'augmentation du coût de la vie et d'autre part, de compenser la baisse des recettes des produits de services publics mais aussi des dotations. Nous anticipons ainsi ce phénomène économique appelé "effet de ciseaux" lié à la diminution des recettes face à l'augmentation des dépenses.

La commune n'ayant pas eu recours à de nouveaux emprunts depuis 2005, les charges financières diminuent. Nous nous sommes par conséquent désendettés. A ce jour, la commune mettrait moins d'un an pour rembourser son capital emprunté au regard de ses recettes.

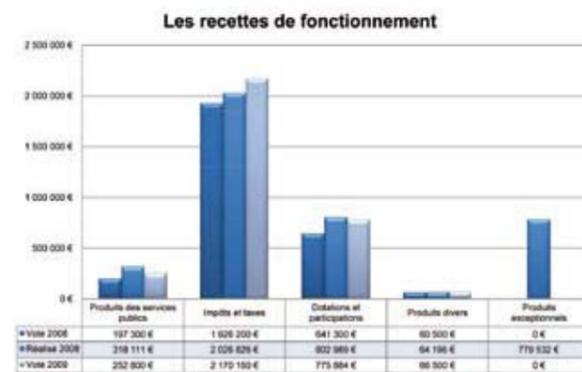
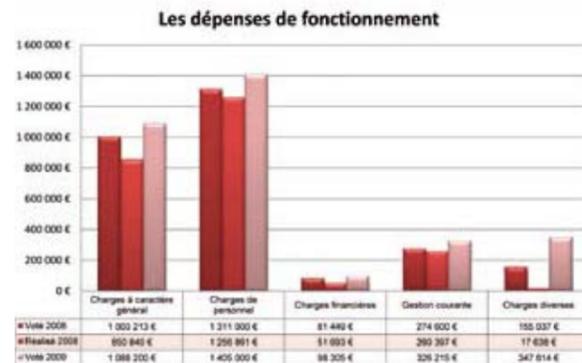
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La commune poursuit la réalisation des investissements dans le cadre des Contrats CONTACT et REGIONAL. En 2009, nos immobilisations en cours permettront les réalisations suivantes :

- L'enfouissement, rue Charles Pathé côté Gretz : 305 000 €
- L'enfouissement, rue de la petite Ferme : 80 500 €
- La réhabilitation du clocher de l'église Notre Dame de l'Assomption : 189 050 €
- Le lancement du centre culturel : 2 123 000 €
- L'aménagement de la Maison des Jeunes : 36 000 €

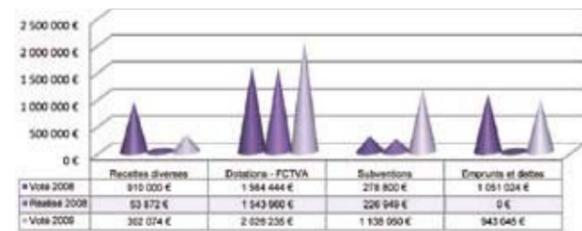
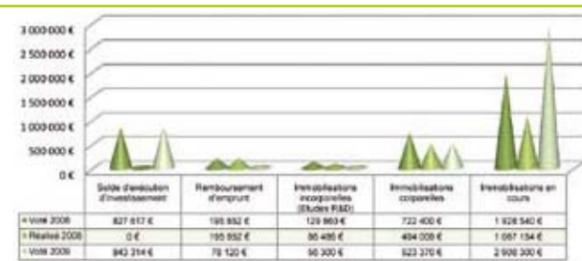
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Grâce à la qualité des dossiers montés par le personnel communal et à la pertinence de nos projets, nous pouvons compter sur d'importantes subventions de la part du département et de la région en 2009. Toutefois, pour faire face à nos dépenses et compte tenu de la baisse de nos charges financières, nous prévoyons de recourir à l'emprunt pour contribuer au financement de nos projets.



Par ailleurs, il est important de souligner la bonne santé financière de la commune puisqu'elle dégage depuis 2005, des marges d'autofinancement d'environ 500 000 € ce qui nous permet de capitaliser en section d'investissement.

Années	2005	2006	2007	2008
Excédent	655 138	574 520	633 444	774 983



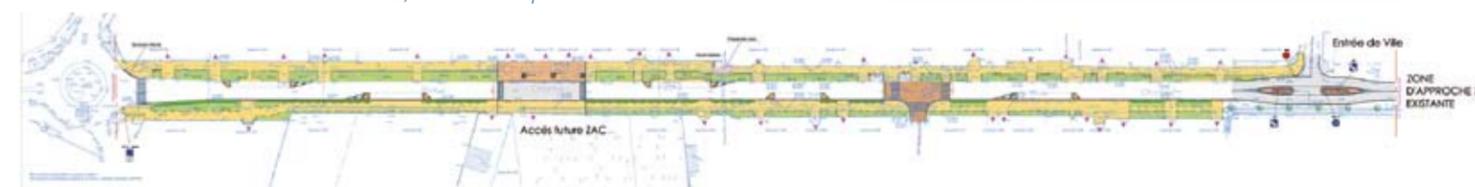
LES INFRASTRUCTURES

L'aménagement, l'entretien et la création d'infrastructures participent nettement à atteindre nos objectifs. Le désenclavement de la ZI devrait favoriser l'installation de nouvelles entreprises tout en canalisant le flux de poids lourds. L'aménagement des voiries correspond à notre souci collectif de réduire la vitesse, d'améliorer le stationnement, de développer nos liaisons douces tout en veillant à notre cadre de vie.

CONTRAT TRIENNAL DE VOIRIE 2010-2012

En 2009, nous mettons l'accent sur l'aménagement des entrées de ville. Nous avons travaillé avec le cabinet Céramo pour procéder par tronçons en intégrant pour chacun nos exigences en matière de sécurité, d'esthétisme, d'accès, de vie locale ou encore de développement durable. Les travaux d'enfouissement des réseaux ont déjà été réalisés côté Gretz. Toutefois, tant que France Télécom n'aura pas effectué l'ensemble des branchements (ce qui ne devrait plus tarder), nous ne pourrions pas supprimer les poteaux.

Le mardi 26 mai, une présentation du projet a été faite aux riverains concernés par les travaux des entrées de ville. Après avoir pris une délibération au conseil municipal du 4 juin, le dossier sera présenté au département et à la région afin d'obtenir des subventions. Nous inscrirons ensuite aux budgets 2010, 2011 et 2012 les travaux côté Gretz, ceux rue de la petite ferme et côté Brie Comte Robert.



LES STRUCTURES

Les structures jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne et permettent de répondre à la demande en matière d'activité mais aussi d'en accroître l'offre. Après la réalisation de la salle polyvalente André Enat pour laquelle la commune a réglé la dernière annuité de l'emprunt contracté pour sa réalisation, soit une annuité d'un montant de 127 900 € en avril 2008 et la création du complexe multisports par l'intercommunalité, nous allons à présent pouvoir orienter nos investissements en faveur du culturel.

LE CENTRE CULTUREL

Le projet de créer un centre culturel mûrit depuis de nombreuses années. Après avoir travaillé sur nos objectifs en la matière, nous avons consulté un cabinet d'architecture afin de mener une étude et d'évaluer le budget. Nous avons ensuite sollicité des aides financières auprès notamment de la région et du département qui nous subventionnent à plus de 60 %. Nous sommes aujourd'hui à la phase de l'appel d'offre, qui nous l'espérons sera conforme aux prévisions afin de passer à la phase travaux.



A qui s'adresse le centre culturel ? A chacun de nous. Bien au-delà des associations culturelles, notre projet prévoit : une médiathèque, un espace d'expression modulable pour accueillir l'ensemble des associations culturelles mais également diverses manifestations ouvertes à tous. **Pourquoi faire un centre culturel ?** Pour dynamiser la commune et permettre à chacun d'accéder à la culture tout en répondant à un besoin de structure des associations. De plus, nous prévoyons de renforcer l'offre culturelle : spectacles, expositions, salons, heure du conte... ce qui nécessite une structure d'accueil pérenne et de qualité.

Quels impacts sur les autres complexes (salle polyvalente / multisports) ? Le taux d'occupation des salles est très élevé et chaque manifestation compromet le bon déroulement des activités sportives. De nombreuses manifestations pourront se dérouler dans ce nouvel espace. **Comment devrait-il fonctionner ?** Nous avons le souhait d'ouvrir cette structure de façon optimale, aussi, afin de renforcer l'équipe des bénévoles, nous avons prévu l'embauche de 3 personnes : un attaché culturel pour développer et promouvoir l'offre culturelle, une personne chargée de la médiathèque et un régisseur pour l'entretien et l'intendance des locaux.

ENFANCE & SCOLAIRE

> L'île aux loisirs



Pour contacter la directrice du centre
Fanny BERGER :

Lundi et mardi après-midi

Mercredi et jeudi toute la journée

Tél. : 01 64 05 36 79

Port : 06 84 77 76 92

Nouvelle adresse mail :
alsh.lileauxloisirs@chevry-cossigny.com

> Qu'est-ce qu'on va faire cet été ?



Des sorties

Cet été nous ferons des sorties en commun, pour la plupart, avec le centre de Servon et les plus grands du centre, avec le club 12/15 ans.

Nous avons également prévu plein d'activités : acrobranche, cueillette, parc St Paul, labyrinthe, piscine de Moissy et "Moissy plage", parc aventure...

Au centre

Des grands jeux seront organisés tous les vendredis ainsi que des nuitées.

Deux mini-séjours

A la ferme : calèche évasion pour les 4/8 ans.

A la base de loisirs d'Etampes pour les 8/17 ans.

Et puis... des surprises...

Les mini-séjours

Calèche Evasion

Pour les 4/8 ans

Après le succès rencontré l'année dernière avec ce séjour, nous l'avons à nouveau programmé pour cet été. Séjour à la ferme **du 8 au 10 juillet** avec au programme :

Balades en calèche, chasse aux trésors, feu de camp, s'occuper de Blanchette, Roussette, Bibiche, des chèvres de la fermette et de tous leurs copains.

La base de loisirs

Pour les 8/17 ans

Nous organisons, **du 20 au 24 juillet**, un séjour à la base de loisirs d'Etampes avec hébergement sous tentes et de multiples activités :

Sport : body-board, canoë, luge, mini-kart, piscine à vagues, pédalo... et détente : baby-foot, tennis de table, mini-golf...



Les dossiers sont à retirer en mairie.
Pour tous renseignements, contacter
Lydienne ou Fanny au centre.

Inscriptions jusqu'au 12 juin.



> Les fêtes de fin d'année

Toute l'année, les élèves travaillent sur un thème pour vous préparer un spectacle en fin d'année. Maîtresses, animateurs, ATSEMS (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), enfants, tous s'investissent pour vous offrir le plus beau des spectacles. Ils comptent sur vous pour venir les applaudir.

> Spectacle des structures périscolaires

Pour la 4^e année l'équipe d'animations propose aux enfants le midi des activités : théâtre, danse, chant, percussions... afin de vous préparer un spectacle de fin d'année.

VENDREDI 19 JUIN À 20H30

À LA SALLE POLYVALENTE

Date à noter dans vos agendas !!!



> Kermesse des écoles

Ecole élémentaire



VENDREDI 12 JUIN DE 18H À 22H

Profitez en famille des nombreux stands de jeux et venez déguster vos grillades sur place.

Cette année, la kermesse a failli ne pas avoir lieu par manque de bénévoles. En effet, pour préparer, tenir les stands en assurant un roulement et ranger, il faut environ 60 personnes. Nous avons eu beaucoup de difficultés à les réunir. Aussi, nous remercions tous ceux qui ont répondu "présent" pour que cette fête si attendue par les enfants puisse se dérouler. Nous comptons sur vous tous l'année prochaine.

Ecole maternelle

SAMEDI 27 JUIN

Vos enfants présenteront à 9h30
leur spectacle de fin d'année

Il sera suivi à 11h d'une kermesse avec de nombreux jeux pour les enfants et une tombola avec divers lots... où tous les billets seront gagnants !!!

A gagner : appareil photo, coffrets de pétanque, coffrets de parfums, sets de badminton, tente, ballons de rugby, lecteur de CD, bons d'achats et de nombreux autres lots...

Vous pourrez également vous restaurer sur place.



LA JEUNESSE

Le 23 mai se sont déroulées les élections du Conseil Municipal Jeunes. 15 candidats se sont présentés et 13 devaient être élus. Lors de la déclaration des résultats, le CMJ sortant a proposé au CMJ élus, au vu du peu de différentiel en pourcentage, de voter si oui ou non les deux derniers de la liste pouvaient être intégrés. Ce fut un "oui" à l'unanimité. Premier geste de citoyenneté du Conseil Municipal Jeunes nouvellement élu.



Portrait CMJiens



1^{ère} rangée de gauche à droite

Laetitia AHRENS, 9 ans ½, CM1 ♦ Camille DARQUENNE, 10 ans ½, CM2 ♦ Elora OBRECHT, 11 ans, CM2 ♦ Léa OLIVEIRA, 10 ans, CM1 ♦ Lisa GENTILHOMME, 11 ans CM2 ♦ Maëliiss FRANCOIS, 10 ans ½, CM2 ♦ Melany TARAYRE, 10 ans, CM2 ♦ Kenza PITER, 10 ans ½, CM2.

2^e rangée de gauche à droite

Delphine LE GUILLOU, 10 ans, CM1 ♦ Romain LAILLET, 12 ans, 5^e ♦ Antoine FRANCON, 10 ans ½, CM2 ♦ Maéva PAULIN, 11 ans ½, 6^e ♦ Jade PITER, 12 ans 5^e ♦ Léa QUERE, 12 ans ½, 5^e.

Absent ♦ Nicolas BEILINE, 12 ans ½, 5^e.

e-mail : enfance.jeunesse@chevry-cossigny.com

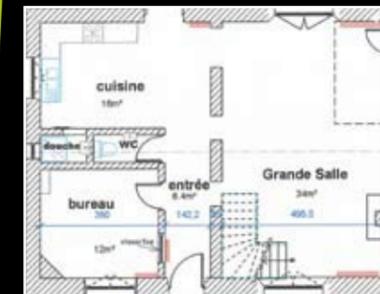


NOUVEL ESPACE JEUNES

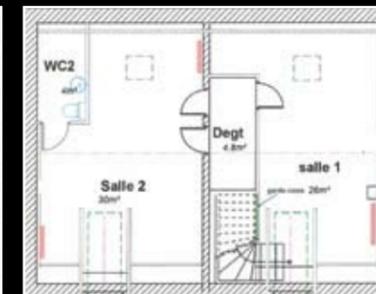
PORTES OUVERTES DU NOUVEL ESPACE JEUNES SAMEDI 13 JUIN DE 14H À 17H.
Expo-photos et grand concert avec comme groupes : Heckel et Jeckel, B2M, danseuses de Chevry-Cossigny, salsa, Hip-Hop...

Buvette sur place

LE RDC



LE 1ER



LA MAISON DES JEUNES

HORAIRE D'OUVERTURE

Mercredi de 14h30 à 20h - Samedi de 14h à 22h

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 15h30 à 22h30

sauf les jours de sortie

Renseignements auprès de Christophe Diez

au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54

mdj-chevrycossigny@orange.fr



Un grand merci à tous nos jeunes avec qui l'équipe d'animation a passé un intense et très agréable séjour. Nous espérons vous revoir aux prochaines manifestations du service jeunesse !!!

L'ÉTÉ AU CLUB 12/15

AU PROGRAMME

- Base Ball
- Football américain
- Fabrication de cerf-volant
- Scrapbooking
- Grands jeux extérieurs (kho-lantha)
- Nuitées...



LES SORTIES

- Base de loisirs de St Quentin
- Parc Astérix
- Base de loisirs de Bois Le Roi
- Bowling/Billard
- Initiation Rafting
- Paris en roller
- Accrobranche et tir à l'arc



L'ÉTÉ À LA MDJ

AU PROGRAMME

- Rencontre sportive avec Servon
- Sport de combat
- Foot en salle
- Tournoi de poker
- Tournage d'un film
- Fabrication de cerf-volant
- Barbecue les vendredis et repas à thème



RETOUR EN IMAGES



15 mars 2009
Concours de danse intercommunal



*Chevry est monté sur le podium !
1^{er} Prix à nos danseuses des 14/16 ans qui ont remporté le prix de leur catégorie : nom du balai "Union"
Lors du concours intercommunal à Servon organisé par l'association Danse et Gym'Form de Chevry, 25 groupes au total se sont succédés sur scène et ont été applaudis par plus de 600 personnes. Nous remercions tout particulièrement Jonathan Wofsy pour l'animation et Jean-Pierre Animation pour le son et l'éclairage.*

7 mars 2009
Soirée cabaret du FCChevry 77



28 mars 2009
Loto du FCChevry 77



28 mars 2009
Remise des médailles du travail



4 avril 2009
Concert ACACC



8 avril 2009
Chasse à l'œuf



2 mai 2009
"Le jardin autrement"



7 mai 2009
Exposition APPS



16 mai 2009
Soirée Ados



8 mai 2009
Cérémonie commémorative



23 mai 2009
Election du CMJ



> Les marchés publics

Dans le cadre de ses activités, la Mairie fait appel à différents prestataires privés ou publics. La passation des marchés dépend notamment de la catégorie et des montants engagés. Aussi, pour expliquer à nos acteurs économiques locaux et nos administrés son fonctionnement, nous avons décidé d'y consacrer un article.



> Qu'est-ce qu'un marché public ?

Les marchés publics sont les contrats conclus à titre onéreux entre les pouvoirs adjudicateurs dont les collectivités locales et des opérateurs économiques publics ou privés. L'objet du marché est un élément fondamental qui doit être précisément défini en vue de répondre à un besoin de la personne publique. Les marchés publics sont soumis aux principes de libre accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

Le code des Marchés Publics a été revu en 2006 et les démarches administratives ont été largement assouplies afin d'améliorer l'accès des PME à la commande publique.

> Quelles sont les catégories concernées ?

Les marchés publics sont classés en trois grandes catégories et définis comme suit par le code des marchés publics (2006).

Les marchés de travaux

Les marchés publics de travaux sont les marchés conclus avec des entrepreneurs, qui ont pour objet soit l'exécution, soit conjointement la conception et l'exécution d'un ouvrage ou de travaux de bâtiment ou de génie civil répondant à des besoins précisés par le pouvoir adjudicateur qui en exerce la maîtrise d'ouvrage. Un ouvrage est le résultat d'un ensemble de travaux de bâtiment ou de génie civil

destiné à remplir par lui-même une fonction économique ou technique

Les marchés de fournitures

Les marchés publics de fournitures sont les marchés conclus avec des fournisseurs qui ont pour objet l'achat, la prise en crédit-bail, la location ou la location-vente de produits ou matériels.

Les marchés de services

On distingue les services matériels (nettoyage de locaux, sécurité alarme, entretien de jardins, enlèvement des ordures ménagères, etc.) et les services immatériels (maîtrise d'oeuvre, expertise comptable, services juridiques, ...).



> Quels sont les documents nécessaires ?

Préalablement à la réponse à un appel d'offres, il est nécessaire de vous approprier les pièces suivantes :

- Un extrait KBIS de moins de 3 mois
- Les copies de vos attestations d'assurances
- Un RIB
- Les copies de vos certifications qualité
- La liste de vos principales références clients

La liste exhaustive des pièces à fournir figure dans chaque règlement de consultation

> Quelles sont les différentes procédures ?

Parce qu'ils sont financés par les contribuables, les achats publics sont soumis à des règles de publicité, de mise en concurrence et d'impartialité. Plus le seuil sera élevé, plus la procédure sera complexe.

Marchés de travaux	Jusqu'à 20 000 € HT	De 20 000 € à 5 150 000 € HT	> 5 150 000 € HT
	Marché de gré à gré	Procédure adaptée (MAPA)	Appel d'Offres
Marchés de fournitures et de services	Jusqu'à 20 000 € HT	De 20 000 € à 133 000 € HT	> 133 000 € HT
	Marché de gré à gré	Procédure adaptée (MAPA)	Appel d'Offres

Seuils applicables à partir du 1^{er} janvier 2008 selon le règlement CE 1422/2007 et le décret n°2008-1356 du 19 décembre 2008

MARCHÉS DE GRÉ À GRÉ

Cette procédure correspond à l'hypothèse où le marché public, compte tenu de son montant, est passé librement, en dehors de toute publicité et mise en concurrence préalable. L'acheteur public peut donc directement s'adresser à l'entreprise de son choix. Toutefois, la municipalité a décidé d'étudier systématiquement 3 devis.

PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)

Les MAPA sont passés selon des modalités de mise en concurrence et de publicité déterminées par chaque acheteur public et non par le Code des Marchés Publics en fonction de la nature et des caractéristiques du besoin à satisfaire, du nombre ou de la localisation des opérateurs économiques susceptibles d'y répondre ainsi que des circonstances de l'achat. Ils doivent respecter les principes applicables à l'ensemble des marchés publics à savoir la liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Dans le cadre de cette procédure, la négociation est possible.

APPEL D'OFFRES

L'appel d'offres est la procédure par laquelle le pouvoir adjudicateur choisit l'attributaire, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats. L'appel d'offres peut être librement choisi ouvert ou restreint. L'appel d'offres est dit ouvert lorsque tout opérateur économique peut remettre une offre. L'appel d'offres est dit restreint lorsque seuls peuvent remettre des offres les opérateurs économiques qui y ont été autorisés après sélection.



LES PRINCIPALES MODIFICATIONS DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS 2009 ET LES RÉPERCUSSIONS POUR LES PME

Modification des seuils

L'article 40 du CMP2009 modifie les seuils en deçà duquel les administrations ne sont pas obligées de diffuser une publicité et de passer par une procédure de marchés publics. Ce seuil passe de 4 000 à 20 000 €. Voir tableau ci-dessus.

Les administrations étatiques passent de 45 jours maximum à 30 jours. Pour les collectivités territoriales ce délai sera le même à partir du 1^{er} juillet 2010. Voir article 98 du code des marchés publics 2009.

Allégement de procédure

L'article 57 du CMP2009 introduit la suppression de l'enveloppe candidature et l'enveloppe offre. Cette mesure permet de rassembler tous les documents liés à la candidature et à l'offre dans une seule enveloppe en évitant ainsi toute confusion.

Ce délai maximum de paiement sera ramené progressivement à :

40 jours à compter du 1^{er} janvier 2009

35 jours à compter du 1^{er} janvier 2010

30 jours à compter du 1^{er} juillet 2010

Réduction des délais de paiement

Déjà en vigueur depuis le premier trimestre 2008, les délais de paiement pour

Accentuation de la dématérialisation

A partir du 1^{er} janvier 2010, les échanges d'informations intervenant en application du présent code pourront faire l'objet d'une transmission par voie électronique.

Nous comptons sur la commune bon nombre d'entreprises susceptibles d'être intéressées par nos marchés. Aussi, au-delà des supports obligatoires, nous menons une réflexion avec la commission vie économique et les services concernés pour développer l'information auprès de nos acteurs locaux. Elles pourraient alors plus facilement présenter leur candidature sachant que le choix entre les entreprises candidates doit se faire de manière objective et motivée selon la proposition qui répond le mieux aux besoins fixés dans le DCE (dossier de consultation de l'entreprise) et notamment à travers le CCAP CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES et le CCTP CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES.

Appel d'offre en cours concernant le centre culturel - 22 lots - Dossiers disponibles en mairie - Réception des offres jusqu'au 22 juin

> Les élections européennes

Dimanche 7 juin

Venez élire vos représentants pour 5 ans au Parlement européen.

Bureaux ouverts de 8h à 18h

Premier bureau : salle Marie Madeleine Enat

Second bureau : Ecole élémentaire



Pourquoi voter ?

LE PARLEMENT EUROPEEN : LA SEULE INSTITUTION QUI A VU SES POUVOIRS AUGMENTER AU FIL DES TRAITES

Le Parlement européen est la seule institution dont les pouvoirs se sont étendus de manière aussi continue depuis une trentaine d'années, que ce soit sur les plans législatif, budgétaire notamment à l'égard du Conseil des ministres et en matière de contrôle, notamment à l'égard de la Commission européenne.

Voter a un réel impact : la hausse continue des pouvoirs du Parlement européen confère aux électeurs un poids et une influence politique qui est réelle.

LE PARLEMENT EUROPEEN : UN IMPACT CONCRET SUR LA VIE QUOTIDIENNE DE CHAQUE EUROPEEN

Élu tous les cinq ans, le Parlement européen est un acteur de poids dans le processus décisionnel de l'Union européenne. Il vote et façonne la législation européenne qui influence votre vie quotidienne, notamment en termes de protection de l'environnement ou de sécurité du consommateur.

Voter aux élections du Parlement européen, c'est choisir qui agira et votera en votre nom pendant 5 ans.

Pour en savoir plus : www.elections-europeennes.org

Information publique SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale, communément appelé le SCoT, est un document d'urbanisme destiné à orienter le développement d'un territoire à l'échéance de dix ans. Le dossier est consultable en mairie jusqu'à fin juillet. Plus d'informations dans la prochaine feuille verte.

> Sorties CCAS



MERCREDI 10 JUIN 2009

Assistez à l'enregistrement des 2 émissions animées par Michel DRUCKER « Vivement Dimanche » et « Vivement Dimanche Prochain » au Studio Gabriel à Paris.

Déroulement de la journée

Le transport se fera en bus avec un départ vers 11h30 et un retour vers 21h. L'enregistrement est prévu de 13h30 à 19h30.

Invité principal aux deux émissions : Jean-Pierre COFFE

L'émission sera diffusée le dimanche 28 juin sur France 2 de 14h à 16h et de 18h50 à 20h.

Inscriptions par ordre d'arrivée à l'accueil de la Mairie.

Aucune participation n'est demandée aux chevriards, les frais sont entièrement pris en charge par la Mairie.

> CAF animation d'été



L.A. R.E.CRE., la CAF et la municipalité renouvellent les « animations d'été » ouvertes à tous :

- Mercredi 1er juillet de 15h à 18h
- Jeudi 2 juillet de 16h30 à 18h30
- Vendredi 3 juillet de 11h à 17h

Activités de plein air et jeux divers seront proposés en salle Multisports et sur l'espace vert à proximité.

Vendredi, petits et grands sont invités à rejoindre l'aire de jeux, munis d'un pique-nique à partager : l'occasion d'échanger quelques spécialités culinaires apportées par les participants.



André Aubert
Président de
l'Orée de la Brie

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Afin d'améliorer notre communication, la Communauté de communes modifie quelque peu sa formule. Vous retrouverez désormais toute l'actualité de l'Orée de la Brie dans votre publication. Depuis 2004, les communes de Servon, Chevry-Cossigny et Brie-Comte-Robert ont décidé d'unir leurs forces et leurs moyens pour constituer l'Orée de la Brie.

En accord avec Pierre Bazier, Maire de Chevry-Cossigny et Dominique Stabile, Maire de Servon, nous avons décidé de vous tenir régulièrement informés, en consacrant, selon les besoins, une page ou plus de votre publication à la vie de la Communauté de communes.

En espérant vous satisfaire, je vous laisse prendre connaissance des dernières nouvelles et vous en souhaite une bonne lecture.

André Aubert - Président de la Communauté de communes l'Orée de la Brie



Dans le cadre de sa compétence relative à la vie économique, l'Orée de la Brie a réalisé d'importants travaux sur l'ensemble des 3 communes dont les inaugurations se succèdent.



19 mai - Passage du ru du Réveillon à Chevry-Cossigny

Ces travaux du franchissement du ru ont commencé le jeudi 26 juin 2008. Cet ouvrage cadre permet de relier la rue de l'Industrie à la rue René Cassin. Cela désenclave la zone industrielle et fluidifie d'autant l'axe principal du centre ville. L'ouverture à la circulation est faite depuis le début du mois de mars. Cet ouvrage est bordé d'une voie piétonne, séparé de la chaussée par un bac végétalisé.



2 juin - Aménagement de la rue de l'Industrie à Brie Comte Robert

Ces travaux ont démarré en juillet 2008 par la réalisation du giratoire des rues Léonard-de-Vinci et de l'Industrie et l'aménagement d'une circulation piétonne sécurisée par un découpage bien défini entre voies circulées et piétonnes (alignements d'arbres séparés par des bordures pour mieux les préserver). Des travaux ont également porté sur l'aménagement d'un double sens devant l'ancienne gare de Brie par l'élargissement de la voie sur le haricot situé entre la zone du monument aux Morts et l'ancienne gare. L'aménagement du giratoire à la sortie de la Francilienne est terminé depuis avril. Débutera prochainement l'aménagement de la rue du Général-Leclerc, du chemin Herbu et du Commandant Guesnet.



23 juin - Aménagement du parking poids lourds à Servon

Création d'un parking pour les poids lourds. Ces travaux ont commencé fin octobre 2008. Pour éviter l'intrusion de caravanes sur ce parking, un principe d'étroit dos d'âne qui dételle les caravanes a été réalisé. Cette zone va être prochainement végétalisée et pourvue de corbeille à papiers. La création d'un auvent pour protéger les boulistes de la pluie et du soleil, à l'aire de la Roseraie est en cours d'étude. Il sera réalisé avant l'été 2009.

Les prochaines inaugurations

INFORMATIONS PRATIQUES

> La Mairie

29 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96
www.chevry-cossigny.com
e-mail : mairie@chevry-cossigny.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h00
Mardi	8h45 - 11h45 ~ 15h30 - 18h30
Mercredi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 18h00
Jeudi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Vendredi	8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Samedi	8h45 - 11h30

Scolaire / Loisirs

Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne
Tél. : 01 64 05 26 93

Primaire Normandie-Niemen

25 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 26 90

Service périscolaire

Sandrine Pinganaud
Tél. : 01 64 05 20 22

Parents d'Elèves

F.C.P.E. Tél. : 01 60 62 43 31

Accueil pré et post-scolaires

Maternelle et centre de loisirs
Tél. : 01 64 05 36 79
(hors inscriptions)

Elémentaire

Tél. : 01 64 05 26 90
(hors inscriptions)

Club 12/15 ans et Maison Des Jeunes

Tél. : 01 60 62 07 11

Centre intercommunal de la Petite Enfance

Route de Servon
Ferolles-Atilly
Tél. : 01 64 05 69 95

A.C.A.C.C.

- Ecole de Musique
35 rue C. Pathé
Tél. : 01 60 34 14 71

- Bibliothèque

6 rue Jean Delsol
Tél. : 01 64 05 70 24
Ouverture : Mercredi et samedi
de 15h à 18h

Sécurité / Urgence / Social

COMMISSARIAT URGENCES 17

Av. Jaurès - Moissy Cramayel
Tél. : 01 64 13 50 00

POMPIERS / URGENCES 18

Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 60 62 57 00

S.A.M.U. / URGENCES 15

Rue Fréteau de Peny - Melun
Tél. : 01 64 10 67 50

C.P.A.M.

MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 03
Secu 77 : "3646" Prix appel local
ou 0 820 904 138 (0,12€/mn)

Unité d'action sociale

Mme IFERSEN (Assistante Sociale)
Tél. : 01 60 62 53 80

Maison de retraite

« La petite maison »
Tél. : 01 64 05 28 23

Services médicaux

Chevry Ambulances

58 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 98 30

Cabinet dentaire

Docteur Rossi
9 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 66 89

Cabinet infirmiers

38 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 77 12
J-Pierre MARIVIN : 06 87 73 63 95
Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89
Christelle VIEL : 06 88 35 21 83

Médecins

Docteur J.C. Palacio
66 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 06 14
Docteur G. Watrelos
38, rue Ch. Pathé
Tél. : 01 64 05 45 21

Orthophoniste

Françoise Frappé
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 34 12 39

Kinésithérapeutes

Françoise Bigorne
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 06 72
Jacqueline Delmas
24 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 08 51

Pharmacie

Monsieur Decaup
(tous les jours sauf dimanche)
31 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 35 87

Services publics

Perception

37 Av du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 64 05 00 97

Centre des Impôts

Z.A.C. de la Ferme d'AYAU
Av de la Malibrant - Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 17 00

Mission locale

7 avenue de la Malibrant
77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 52 90

Pôle emploi

Fusion Assédic et ANPE

Rue du 19 Mars 1962
Brie-Comte-Robert
Tél. : 39 49*

*Selon le service, appel
gratuit ou de 0,11
TTC depuis un poste fixe,
hors surcoût éventuel de
votre opérateur

C.A.F.

21 av Gén Leclerc
77000 Melun
Tél. : 0 820 25 77 10

La poste

36 Bis Rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 46 20

Lyonnaise des Eaux

97 rue du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. 0 810 385 385

E.D.F. / G.D.F.

5 route de Villemeneux
Brie-Comte-Robert
Tél. : 0 810 333 077

France Télécom Tél. : 1014

Divers

Marché

Mercredi matin Place du marché

S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 60 56 54 60

Proxibus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79

Culte Catholique

Permanence le samedi de 10h à 12h
Père Lucien ADAMI
3 rue Maurice Ambolet
Tél. : 01 64 05 20 61
Messe dominicale les 1^{er} et 3^e
dimanches du mois.

Amicale des anciens combattants

M. Marc GLAUDEIX
Tél. : 01 64 05 33 66

Collecte des déchets

SIETOM : 01 64 07 99 75

Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposition : Centrale EDF Route de Gretz, les rues : de l'Industrie, M. Pagnol, R. Cassin et des Frères Lumière.

Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte à porte le lundi matin : verre et plastique. Ordures ménagères : mercredi et samedi

Enlèvement des ordures extra- ménagères (objets encombrants)

le 3^e mercredi du mois.

Collecte des déchets toxiques (Kangourou)

Place Patrice Conti de 10h45 à 13h. Le 2^e mercredi du mois.

CONCEPTION

REALISATION

JARDINS

BAIGNADES

NATURELLES



DUFAÿ-MANDRE Paysage



Exemple d'étude personnalisée de jardin



Quartier résidentiel à Vert-Saint-Denis

CONSEILS

DIAGNOSTICS

DEVIS DETAILLES

ETUDES PAYSAGERES



Aménagement de jardin à Pontault-Combault



Nos nouveaux locaux route de Cossigny

aménagement le long de la déviation
de Coubert (RD 471)



Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr

Pour toute modification, merci de contacter la Mairie



Concevoir l'innovation de demain
se signe dès aujourd'hui.

LA GAMME DE POMPES DE RELEVAGE DE CONDENSATS POUR DES INSTALLATIONS SAINES ET FIABLES. CLIMATISATION / CHAUFFAGE / FROID COMMERCIAL

Le Groupe Sauermann développe, produit et commercialise des produits et systèmes innovants de détection, d'évacuation et de régulation des condensats, eaux formées dans les installations de climatisation, de chauffage et de froid commercial.



FRANCE - ITALIE - ROYAUME-UNI - ALLEMAGNE - PENINSULE IBERIQUE - SCANDINAVIE, PAYS BALTES & RUSSIE - USA - CHINE - HONG KONG
Sauermann Industrie S.A - P.A. de l'Orée de Chevry - Route de Férolles - 77173 Chevry Cossigny www.sauermannpumps.fr



www.bellavita77.fr



www.sco-france.fr



www.terrenouvelle.fr

6 AGENCES & 2 SHOW ROOM EN ILE DE FRANCE



PARTICULIERS et PROFESSIONNELS, EXPOSITION PERMANENTE
Salles de bain • SPAS • Hammams • Linge de bain • Produits de bien être

SCO - Tél. : 01 60 62 52 72 - Fax : 01 60 62 52 75
Bella Vita - Tél. : 01 60 62 52 70 - Fax : 01 60 62 47 55
Terre nouvelle - Tél. : 01 64 03 46 15 - Fax : 01 64 03 47 97
1 Bis, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY-COSSIGNY